



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 32
Date de convocation : 3 décembre 2019
Date de publication : 17 décembre 2019

Conseillers-ères présents-es : Mme Isabelle MANGIN, Présidente

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE,
Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, M.
Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-
Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Isabelle DELAINE,
Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme
Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Mathieu
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée
DRUET, M. Mohamed MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
19.09.12.116)
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMDAOUI

Référence

19.09.12.124

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Convention avec
l'association Jura Service
pour l'année 2020

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Stéphane CHAMPANHET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMDAOUI (DCM
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-
143)

Afin d'assurer le remplacement temporaire d'agents absents ou faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Municipal autorise chaque année Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association intermédiaire JURA SERVICE, qui met à disposition de la collectivité les personnels répondant à l'offre de mission.

La convention pour l'année 2020 porte sur un total maximum de 4000 heures aux tarifs horaires suivants :

	Rappel taux horaire 2019 (- 750 h)	Coût de l'heure 2020 (- 750 h)
Heures normales	17,53 €	17,79 €
Heures doubles (dimanche – jour férié)	35,06 €	35,58 €
Heures majorées à 15 % (heures de nuit à partir de 22 h)	20,15 €	20,46 €
Heures supplémentaires à 25% (de la 36 ^e à la 43 ^e heure)	21,91 €	22,24 €
Heures supplémentaires à 50 % (au-delà de la 43 ^e heure)	26,29 €	26,68 €

En 2019, 2175 heures ont été réparties entre les services (*nombre d'heures arrêté au 31/10/2019*).

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 6 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé avec l'association Jura Service, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
 Pilotage et Coordination
 Trésorerie Municipale du Grand Dole
 Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
 Association Jura Service

Fait à Dole, le 9 décembre 2019
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire

Jean-Baptiste GAGNEUX

